

LA ROCHELLE

# Du pyralène sur la rocade

Un camion transportant des transformateurs électriques s'est couché hier matin sur la RN 137. La rocade est toujours fermée dans le sens Rochefort-La Rochelle et un périmètre de sécurité est maintenu

ISABELLE POUHEY-SANCHO

Un dispositif engageant une trentaine de pompiers qui intervenaient en équipement spéciaux autour d'un énorme camion couché sur la rocade de La Rochelle : l'image n'a été vue que de loin par les automobilistes empruntant, hier, la RN 137. Car un périmètre de sécurité était en place autour du lieu de l'accident et du reste, les émanations de chlore dissuadent les curieux d'approcher.

Il était un peu plus de 10 heures, hier matin, quand le semi-remorque des transports Chimirec, une entreprise de récupération de déchets industriels située à Javerné, en Ile-et-Vilaine, s'est couché sur la rocade. L'accident s'est produit entre Périgny et le carrefour du Moulin-des-Justices. Une vitesse excessive ? Une cargaison mal arrimée qui a déséquilibré la remorque ? On ignorait encore hier les raisons de cette perte de contrôle. Et ce n'était d'ailleurs pas la préoccupation immédiate des secours lorsqu'ils sont arrivés sur place.

### PERTURBATIONS JUSQU'À VENDREDI

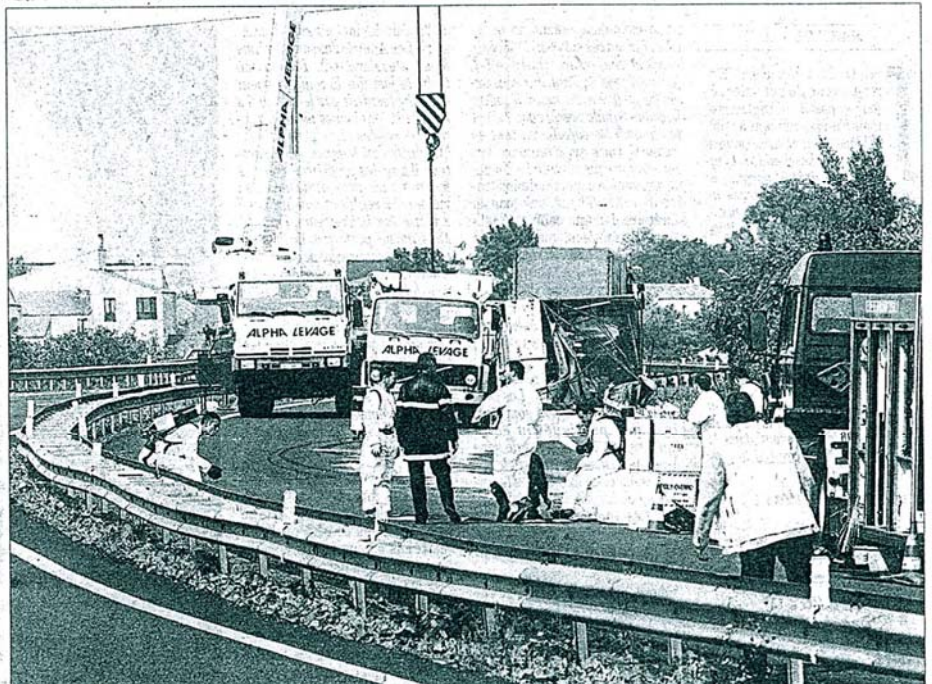
Après avoir secouru le chauffeur, qui n'était que très légèrement blessé, les pompiers se sont intéressés à la cargaison du camion. Il transportait des transformateurs électriques contenant du pyralène (lire également nos informa-

tions en page 7). Le PCB ne devient réellement toxique que s'il est brûlé, en raison des émanations qu'il engendre alors.

Il peut également se révéler dangereux en cas de contact direct avec la peau, provoquant des réactions allergiques. Un périmètre de sécurité a été mis en place et, toute la journée, de nombreux intervenants se sont succédés sur le site de l'accident. Les pompiers, la police, le directeur du cabinet du préfet, un enquêteur de l'inspection du travail pour les transports, des spécialistes d'EDF-GDF. « Nous avons fourni les bagues de rétention nécessaires pour « refermer » les transformateurs d'où le pyralène s'était échappé et nous avons ensuite participé à l'enlèvement du semi-remorque », précisait Eric Labroue, responsable de la communication à EDF-GDF.

Ce n'est qu'en fin d'après-midi que le camion et sa cargaison ont pu être dégagés de la voie pour être acheminés sur un site d'EDF à Périgny où ils seront stockés. La rocade n'a cependant pas été rouverte et la circulation pourrait être ainsi perturbée jusqu'à vendredi. La totalité du trafic se fait dans le sens Ile de Ré-Rochefort et il est déconseillé d'emprunter la RN 137 en raison d'importantes possibilités d'embouteillages.

Une enquête va maintenant être ouverte. Des experts vont devoir intervenir pour examiner la chaussée à l'endroit où l'huile de PCB s'est répandue. 20 mètres seulement d'enrobé contaminé auraient



Un périmètre de sécurité d'une vingtaine de mètres a été établi en amont de l'accident qui s'est produit à 10 heures, hier matin (Photo Dominique Jullian, « Sud-Ouest »)

été localisés. « Le produit se présente sous forme d'une gelée, précise le directeur de cabinet Eddy Bouttera, et il n'y a pas d'infiltration possible du PCB dans le sol. » Le revêtement de la chaussée de-

va être gratté sur une épaisseur estimée à 3 centimètres. Après l'expertise, il pourrait également être décidé de retirer la terre sur les bas-côtés. Même si tout risque de pollution

semble écarté, on frémit cependant à la question que laisse en suspens cette perte de contrôle d'un camion transportant des produits aussi dangereux. Car cette affaire aurait quand même pris une tournure ca-

tastrophique si, consécutivement à l'accident, un incendie s'était déclaré sur la RN 137. Le pyralène, quand il brûle, dégage de la dioxine, des vapeurs extrêmement toxiques.



Il a fallu refermer les transformateurs avec le matériel fourni par EDF-GDF avant de pouvoir les déplacer (Photo Dominique Jullian, « Sud-Ouest »)

## Michel Crépeau : « Je suis scandalisé »

Sitôt alerté de l'accident de la rocade de La Rochelle, Michel Crépeau, le député-maire, a tenu à manifester son mécontentement : « Au moment où l'on dépense des millions pour défendre l'environnement et améliorer le cadre de vie des gens, je trouve scandaleux que des irresponsables laissent partir un camion bourré de matières dangereuses, pyralène ou autre, et sur une remorque, qui plus est. Et scanda-

leux qu'un chauffeur fasse si peu attention à son chargement au point que la remorque se renverse. Je suis sincèrement écœuré et j'espère que la justice se saisira de l'affaire ! »

L'accident va bloquer la rocade jusqu'à la fin de la semaine. En effet, les services de l'équipement vont devoir refaire l'enrobé sur toute la portion sur laquelle s'est écoulé le produit. Il faut racler la croûte, enlever la couche de gou-

dron et, une fois qu'il n'y aura plus trace de polychlorodiphényl, refaire l'enrobé. Il ne s'agit donc pas d'un travail en profondeur, heureusement mais il nécessitera tout de même quelque 24 heures de travaux. La ville de La Rochelle, devant l'ampleur des embouteillages provoqués hier par l'accident, a décidé d'annuler son opération expérimentale sur les couloirs de bus qu'elle avait lancée dans le cadre de la semaine des

transports publics, et donc de libérer toutes les voies de circulation pour les automobilistes.

Rappelons que la précédente alerte aux produits dangereux avait eu pour cadre le site de l'usine Alstom à Aytré le 4 juillet 1997, quand une citerne contenant de l'acide fluorhydrique et de l'acide nitrique s'était fendue laissant s'échapper un nuage orange dû au mélange de ces deux produits, un nuage heureusement éphémère.

Liste de(s) critère(s) de la recherche

- Numéro (n°ARIA) : 13815

 **N°13815 - 23/09/1998 - FRANCE - 17 - LA ROCHELLE**

*H49.41 - Transports routiers de fret*

Un camion transportant 5 transformateurs se renverse sur la route. Le diélectrique à base de PCB se répand sur le sol. La chaussée est rabotée sur une épaisseur de 3 cm et une surface de 400 m<sup>2</sup>. Les matériaux souillés sont stockés en attente d'acheminement et de destruction dans un centre agréé. Un organisme spécialisé évalue la pollution des sols résiduelle.

